

# Le changement de paradigme de la sécurité humaine : Un nouveau regard sur la politique étrangère du Canada?

Rapport du Symposium de l'UBC sur la sécurité humaine

Le 18 juin 1999

## 1. Introduction/ Contexte du Symposium

Le 18 juin 1999, l'Institut des relations internationales de l'UBC tenait à l'Université de Toronto et avec le concours du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, un symposium d'une journée sur la sécurité humaine et la politique étrangère du Canada. Quelques 17 universitaires et représentants du gouvernement généralement acquis au concept de sécurité humaine y ont participé. Le présent document a pour but de résumer les débats et de souligner quelques-unes des idées clés soulevées durant cette journée.

Le Symposium était une idée de Will Bain, étudiant en doctorat à l'UBC, inquiet de la pauvreté du débat sur la sécurité humaine dans le milieu universitaire canadien. En effet, le ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Lloyd Axworthy et d'autres politiques utilisant de plus en plus l'expression, il devenait important d'en clarifier le sens et de l'examiner d'un œil critique, tant sur le plan théorique que pratique. Voilà pourquoi les participants à la table-ronde de juin se sont penchés sur le sens, la portée et la pratique de la sécurité humaine, ainsi que sur ses répercussions générales sur la politique étrangère du Canada. Au moment où le débat avait lieu, l'intervention de l'OTAN au Kosovo était au premier plan de celle-ci, et cette intervention est d'ailleurs une des principales études de cas du symposium, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la force dans les interventions humanitaires.

Les auteurs du présent rapport souhaitent présenter, en termes pratiques pour les représentants du gouvernement, quelques idées nouvelles sur le concept de sécurité humaine qui n'émanent pas du gouvernement. Ils souhaitent aussi poser quelques-unes des questions théoriques profondes que ce changement de paradigme soulève pour les chercheurs et, plus particulièrement, pour les spécialistes de la théorie des relations internationales. Les idées reprises ici sont issues des débats, mais l'entière responsabilité de l'organisation du présent document et des thèmes retenus de cette journée incombe aux seuls auteurs.

## 2. Sécurité humaine : définition et portée

L'idée de prendre l'être humain comme point de référence dans la définition de la sécurité est nouvelle, tout comme l'idée que celle-ci comprend les droits de la personne et le droit d'être à l'abri de la violence étatique et des autres menaces non militaires. Ce que l'on entend vraiment par « sécurité humaine », selon le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, c'est la « sécurité des personnes »<sup>1</sup>. On ne sait pas très bien, cependant, ce que cela signifie sur le plan politique, et on a l'impression d'une divergence entre l'idée de la sécurité humaine, d'une part, et les pratiques et outils politiques des institutions nationales et

---

<sup>1</sup> *Sécurité humaine : La sécurité des individus dans un monde en mutation*, MAECI, Canada, avril 1999.